Les responsables des sections

***

<u>Basket</u> :Benjamin BOURSERIE

<u>Foot Masculin</u> : Franck LOAS

<u>Bmx</u> : Emeric LE CORGUILLE

<u>Cyclisme/VTT:</u> Roland LE DOLEDEC

David LE LAY

<u>Roller</u> : Vincent MORVAN

<u>Natation</u>: Victor MARCHAIS

<u>Foot Féminin</u> : Eric NICOLAS

Renseignements au 02.96.68.39.39

DOSSIER DE CANDIDATURE
SECTIONS SPORTIVES
2023/2024

ETAT CIVIL :

-NOM – Prénom(s) : .....
.....

-Date et Lieu de naissance : / / à .....

-Adresse complète : ....

.....

- **Téléphone :** ..... Mail : .....

<u>SITUATION SCOLAIRE :</u>

Établissement fréquenté en 2022-2023

.....

Nom du professeur principal :

.....

Classe suivie en 2022-2023:
.....

Classe envisagée en 2023-2024:

.....

NIVEAU DE LA SECTION SPORTIVE SOUHAITÉE :

- **COLLEGE** ☐ - **LYCEE** ☐

SECTION SOUHAITÉE :

BASKET ☐ FOOTBALL (Masculin) ☐ FOOTBALL (Féminin) ☐

CYCLISME ☐ ROLLER ☐ BMX ☐ NATATION ☐

CLUB ACTUEL :……NIVEAU DE JEU……CATÉGORIE :……

Poste(s) du joueur :…….

Entraineur(s) :……

Taille …… Poids……

Gaucher ☐ Droitier ☐

Palmarès.(cyclisme) :……
……

LETTRE DE MOTIVATION

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

L'ensemble St Yves - SACRE CŒUR LA SALLE a mis en place depuis une quinzaine d'années un dispositif d'accueil de sportifs nommé « Etudes et Sports ».

Il s'agit de sections sportives et non de sections d'initiation!

Ce dispositif a pour objectif le perfectionnement technique d'élèves sportifs dans différentes disciplines et ce, par le biais de séances d'entraînement dispensées en plus des heures normales de cours, 3 à 4 fois par semaine. Une participation aux compétitions scolaires UGSEL, UNSS et FFF.

Dans ce cadre, les études restent évidemment prioritaires.

Les élèves inscrits dans l'une ou l'autre de ces sections bénéficient d'horaires aménagés dans certaines classes et sont encadrés par des entraîneurs diplômés.

PROCEDURE D'INSCRIPTION :

1 - Dépôt du présent dossier (10 jours avant la date de détection choisie pour les sections concernées), avec la photocopie du(es) dernier(s) bulletin(s) à l'accueil de l'établissement ou par courrier (lycee@sacrecoeur22.com)

2 - Participation à la détection fixées pour cette année
Pour les sections BASKET et FOOTBALL (sections masculine uniquement):

Pour le Foot : 22 MARS ou 12 AVRIL à 14H au Lycée
Pour le Basket : 15 MARS ou 12 AVRIL à 14H au Lycée

Pour la section cyclisme, l'étude du dossier se fera par les responsables de la section qui répondront rapidement en prenant contact avec les familles

3 - Accord des responsables des sections sportives qui préviennent les familles.

4 - Accord définitif du Directeur de cycle.

5 - Signature d'une convention par l'élève, la famille, le responsable de la section et le chef d'établissement.

6 - Production d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport demandé pour l'année scolaire 2022/2023 (si acceptation de la candidature seulement)

7 - Règlement d'une cotisation annuelle de 80 €. Cette somme sera utilisée intégralement pour l'achat de vêtements spécifiques logotés au nom de la section du lycée, aux frais de fonctionnement et achat de matériel spécifique